

COMPTE RENDU PRESSE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AOUT 2021 à 18 HEURES

-CONTROLE PERIODIQUE DE SECURITE DE L'AIRE DE JEUX

-Le conseil municipal adopte la proposition du bureau de contrôle SECURI'JEUX d'un montant de 357,00 € pour assurer le contrôle annuel de l'ensemble des jeux du jardin public.

-VOTE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

-Au vu du bilan financier de l'association La Soie au Fil de La Sumène, il est décidé de procéder au versement de la subvention en attente de 250 €.

-ADMISSION EN NON VALEUR : redevances assainissement

Des titres concernant la redevance assainissement 2018 restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Le conseil vote leur admission en non-valeur pour un montant global de 114,37 euros.

- CONTRAT TRAVAIL

Un nouveau contrat de travail saisonnier dans les services techniques du 1^{er} au 30 septembre 2021 sur une durée hebdomadaire de travail de 25 Heures est proposé à M.Samuel BESSON.

-RENOUVELLEMENT CERTIFICAT ELECTRONIQUE

Le certificat électronique exécutif au nom du maire délivré en septembre 2018 pour une durée de trois ans arrive à expiration le 20 septembre 2021. Il sera renouvelé avec la société JVS MAIRISTEM pour un montant de 372,00 € TTC pour une durée de trois ans.

-RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le Maire informe le conseil que l'année 2021 n'a pas vu de mise en place, au niveau intercommunal, de nouvelle compétence et que la commission lors de sa séance du 6 juillet dernier a émis un avis favorable. En conséquence, le rapport est adopté

-TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES VOIRIE SAURONNET :

Des travaux complémentaires ont été réalisés au cours du programme de voirie du village de Sauronnet, notamment pour préserver et mettre en valeur du patrimoine :

-aménagement devant le four et de la montée antenne Besson ainsi que la reprise du mur du moulin pour un montant total de 12 964,24 € HT

En conséquence, un avenant aux travaux a été adopté et une décision modificative a été votée pour un montant 9665 €

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes Sumène-Artense a attribué un fonds de concours de 7613 € pour la préservation du patrimoine de ce village.

8°-QUESTIONS DIVERSES :

-rencontre avec le nouvel architecte des bâtiments de France : Monsieur le Maire fait part de sa rencontre et de ses échanges avec Mme MOREL, Architecte des Bâtiments de France, au sujet de la grange sise dans le bourg et de son état.

Mme MOREL défavorable à la destruction de ce bâtiment du XVIIIème siècle, demande à la commune de réaliser un minimum de travaux afin de le préserver.

-Salle polyvalente : suite à l'état des lieux de la salle polyvalente réalisé par les responsables, du matériel sera acheté et une liste sera affichée dans les locaux précisant le matériel mis à disposition.

-Evènement climatique du 12 août : dégâts-remontée des informations

La tempête du 12 août a occasionné d'importants dégâts sur tout le territoire de la commune notamment des chutes d'arbres, déracinés ou cassés. Les réseaux téléphonique et électrique ont été endommagés. La voirie communale a pu être dégagée rapidement grâce à l'intervention des élus et l'aide des particuliers

-Information Dossiers DETR 2021 : les 2 dossiers déposés ont été retenus dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et les financements suivants ont été attribués :

1-diagnostic assainissement : 9011 € (soit 30%) sur 30 035 HT de travaux d'études retenus

Ce projet a également obtenu une aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 50% soit 16 738 (sur l'ensemble des travaux d'études 33476 € HT)

2-Travaux voirie VC Tampaniergues : 12489 €

le Maire,

